

à la suite des mesures issues du GATT, ils ne touchent maintenant que 20% du commerce Canada-U.S.), on visera aussi et en grande partie la suppression des barrières non tarifaires. Ces dernières sont aujourd'hui les obstacles les plus importants aux échanges commerciaux entre ces deux pays. Elles sont multiples et en conséquences très difficiles à déterminer. Certaines ont un effet direct sur les échanges, comme les subventions aux exportations ou la priorité accordée à l'achat chez-nous; d'autres, plus subtiles n'ont qu'un effet indirect sur le commerce extérieur, comme les subventions au développement régional, les normes de sécurité ou d'hygiène, les permis, etc. En plus d'être cachées, ces barrières sont plus délicates à supprimer étant le plus souvent rattachées à des politiques nationales.

Il ne faut donc pas se surprendre si les protagonistes eux-mêmes en perdent leur latin. On l'a vu: pour certains les politiques sociales et culturelles ne sont pas "sur la table" alors que pour d'autres elles le sont bel et bien.

La tâche à réaliser au cours des prochains mois est donc considérable. Elle pose un véritable défi aux deux équipes de négociateurs qui se constituent, quelles qu'elles soient.

Donc, la négociation même d'une entente est problématique, mais une fois qu'elle sera réalisée il faudra qu'elle soit approuvée par les deux pays concernés. Cela également s'annonce ardu et au Canada et aux Etats-Unis.

2. L'assentiment canadien

L'accord conclu avec nos partenaires devra éventuellement recevoir l'agrément de la société canadienne. A ce sujet deux éléments auront un rôle déterminant: (1) l'opinion publique et (2) les provinces.

2.1 Une opinion publique chancelante

L'opinion publique canadienne a toujours été partagée quant à nos relations économiques avec nos grands voisins. Il y a d'une part, les libre-échangistes qui souhaitent que les relations commerciales entre les deux pays se développent sans entrave et qui ne voient dans tout cela aucun inconvénient. Il y a d'autre part, les protectionnistes qui veulent soutenir les entreprises canadiennes et qui craignent l'emprise américaine sur notre économie. Durant les années soixante et soixante-dix les derniers ont eu le haut du pavé et ont imposé une série de mesures allant de la "troisième option" à la politique énergétique. Les années quatre-vingts ont renversé ce rapport, les nationalistes ont perdu pied et les libre-échangistes ont pris l'initiative avec les résultats que l'on sait. Cela dit, le courant protectionniste n'est pas pour autant mort, il est encore fort dans les milieux syndicaux et intellectuels. Il reprend graduellement des forces avec le déroulement du débat que nous connaissons.

Les sondages montrent d'ailleurs que l'appui de la population à la démarche libre-échangiste s'effrite: en avril 1984, 78% de la population était favorable; en juin 1985, 65%; en novembre 1985, 58% et en février 1986, 54% seulement. Si cette tendance se maintient, le gouvernement aura